

Association pour la Valorisation et le Soutien des Pays de la Loire

www.avspl303.fr

avspl303@gmail.com

Nantes, le 12 novembre 2025

A l'attention des candidates et candidats aux élections municipales de Nantes

Madame, Monsieur,

Objet : Propositions pour les élections municipales de 2026, à Nantes et en Loire-Atlantique

L'Association pour la Valorisation et le Soutien des Pays de la Loire (AVSPL), républicaine, transpartisane, sans subvention et indépendante de toute gouvernance régionale, œuvre pour la défense de l'unité, du patrimoine et de la cohésion de notre région.

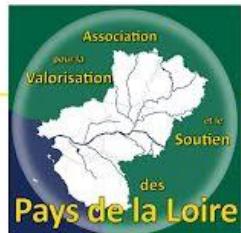
À l'occasion des élections municipales de 2026, nous invitons les candidates et candidats à prendre en compte les points suivants :

1. Affirmer l'appartenance à la Région des Pays de la Loire.

Notre institution régionale, qui fédère et accompagne les habitants, les collectivités et les acteurs économiques et culturels de son territoire, **mérite d'être pleinement reconnue et mise en valeur**. Un sondage de septembre 2022 indique que 85% des ligériens de 15 à 25 ans se disent fiers de vivre dans leur Région des Pays de la Loire (étude réalisée par l'institut CSA sur un échantillon de 22000 jeunes) Une grande majorité d'entreprises interrogées par la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie) de Loire-Atlantique s'identifie aux Pays de la Loire.

Ainsi, nous vous invitons à soutenir les actions suivantes :

- _ Affirmer Nantes comme capitale de la Région des Pays de la Loire,** indépendamment de la couleur politique des gouvernances.
- Valoriser l'identité régionale** issue des lois de décentralisation et **reconnue par la majorité des Ligériens**.
- Rejeter toute tentative de réécriture historique** visant à effacer cette cohérence régionale.



Association pour la Valorisation et le Soutien des Pays de la Loire

www.avspl303.fr

avspl303@gmail.com

- **Refuser toute idée d'annexion** à une Bretagne autonome, démarche contraire à l'intérêt économique, culturel et institutionnel de **Nantes** et de la **Loire-Atlantique**.

2. Faire flotter le drapeau des Pays de la Loire sur les mairies

- En signe d'attachement à nos institutions, à notre région et à la République.

3. Retirer l'emblème ethno-régionaliste ⁽¹⁾ “Gwenn ha Du” de la cour d'honneur de l'hôtel de ville et du Cours des 50-Otages.

- Son usage politique contrevient au principe de neutralité du service public et au rôle de Nantes comme capitale régionale.

4. Refuser l'adhésion à la charte « Oui au breton », celle-ci apparaissant principalement comme un instrument de promotion d'une orientation idéologique pouvant comporter des dérives séparatistes et une réinterprétation de l'histoire, à grand frais d'argent public.

- Procéder au retrait des plaques de rues bilingues rédigées en breton dit « surunifié », notamment celles apposées sur le cours des 50 Otages, en raison de l'atteinte symbolique qu'elles peuvent représenter pour la mémoire des victimes de la barbarie nazie.

Il est rappelé que **cette forme d'écriture a été promue sous l'Occupation**, avec le soutien des autorités allemandes, en juillet 1941 à Rennes, soit quelques semaines avant le massacre des otages.

- Veiller au respect de l'histoire locale véritable en valorisant les parlers locaux authentiques d'autan (Gallo, Payret, etc.) plutôt que les constructions idéologiques du nationalisme breton.

5. Mettre fin aux financements publics de la propagande ethno-régionaliste ⁽¹⁾

- **Respect du cadre républicain et de la neutralité des financements publics**

Afin de garantir la stricte neutralité de l'action publique et le respect du cadre légal encadrant l'utilisation des fonds publics, il est proposé que la municipalité adopte les mesures suivantes :

- **Exclure tout financement public destiné à des opérations de propagande partisane**, conformément à l'interdiction prévue par la loi.
- Il n'est pas acceptable que des subventions publiques soient attribuées à des fêtes folkloriques ou à des événements dits «



Association pour la Valorisation et le Soutien des Pays de la Loire

www.avspl303.fr

avspl303@gmail.com

culturels » qui, en réalité, servent de support à une propagande nationaliste bretonne ou à des revendications séparatistes.

- À titre d'exemple, la présentation initiale des « *Jeux de Bretagne* », en 2021, faisait apparaître un lien explicite avec les objectifs de rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne.

- Projet “Kejadenn”

- Arrêter le projet *Kejadenn*, dont la mise en œuvre ne valorise exclusivement que la culture bretonne et dont le coût prévisionnel, estimé à 850 000 euros, apparaît disproportionné.
- Il est demandé que l'attribution des fonds initialement prévus pour ce projet fasse l'objet d'un **appel à projets ouvert**, garantissant **la transparence et l'égalité de traitement** entre les différentes expressions culturelles du territoire.

- **Mettre un terme au soutien financier** accordé à des **associations honorant d'anciens collaborationnistes**, telles qu'**ACB 44**, qui porte toujours le nom de Morvan Lebesque.

6. Respecter les compétences municipales

- Le **Conseil d'État a récemment rappelé** que le **découpage régional** ne relevait **pas de la compétence des collectivités locales**.
- En conséquence, **aucune action de la municipalité ni aucun financement public** ne doivent être engagés pour soutenir des **initiatives ou actions visant à outrepasser ces compétences**.

Nantes et la Loire-Atlantique, par leur histoire, leur diversité et leur dynamisme, sont au cœur des Pays de la Loire. Nous souhaitons qu'elles le demeurent.

Nous appellerons nos membres et nos sympathisants à voter en fonction de l'engagement pris par votre équipe en faveur de nos légitimes demandes.

Nous vous prions d'agrérer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Conseil d'administration de l'AVSPL

Courriel : avspl303@gmail.com

Site internet : <https://avspl303.fr>

(1) *L'ethno-régionalisme est défini par Benjamin Morel dans son ouvrage « La France en miettes, Regionalismes, l'autre séparatisme »*